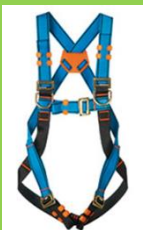


PROGRAMME DE FORMATION	TRAVAIL EN HAUTEUR & PORT DES EPI	R 431
-------------------------------	--	--------------

Objectifs :	A l'issue de la formation, les participants sont capables notamment d'identifier les moyens de protection individuelle contre les chutes, de maîtriser les principes de sécurité lors de progressions, de travaux sur toiture ou sur tout autre poste en élévation comme stipulé dans la recommandation R 431
Public :	Toute personne amenée à travailler sur un poste en élévation dans le cadre de son activité professionnelle.
Pré requis :	Savoir lire, écrire, maîtriser les 4 opérations mathématiques. Ne pas présenter de prédisposition au vertige ni de restriction médicale concernant les travaux en hauteur.
Positionnement :	Un bilan de positionnement sera réalisé en entrée de formation afin d'évaluer les acquis des stagiaires en amont de la formation et de valider le respect des pré-requis. En cas de non-respect de ceux-ci, la direction en accord avec l'entreprise cliente se réserve le droit de ne pas accepter l'entrée en formation du/des stagiaires concernés.
Durée :	1 jour (7h) pour une formation initiale ou en recyclage. Théorie (3h30) + Pratique (3h30) sur équipements disponibles en nombre suffisant tout au long de la formation (parcours ; etc)
Lieu et accessibilité :	Dans nos centres de formation ou sur site en dehors des zones de production. La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap.
Méthode et moyens pédagogiques :	Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique). Un livret de formation est remis au(x) stagiaire(s). Formation pratique, mise en situation sur site aménagé. Pour ce stage les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, d'un casque et de gants. Equipements de travail en hauteur bienvenus, mais mis à disposition si besoin.
Sanction :	Attestation de fin de formation. A l'issue de la formation un avis (d'aptitude ou d'inaptitude) sera donné en fonction du résultat des tests pratiques et théoriques.

CONTENU

	Présentation :	Objectif global de la formation – Généralités – Les accidents.
	Législation :	Responsabilités – Applications des textes
	Contexte réglementaire relatif aux moyens de protection :	Conception ; Utilisation ; Normalisation. Le registre de sécurité.
	Analyse des risques spécifiques aux travaux en hauteur :	Le Travail en hauteur, la prévention technique collective, Utilisation des échelles, escabeaux, échafaudages (conditions d'utilisation) Hauteur de chute ; Facteur de chute ; Effet pendulaire ; Tirant d'aire; Notice d'utilisation.
	Mesures de protection individuelle	Type et description des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : Antichute mobile, Longes, absorbeurs, Harnais d'antichute, Connecteurs, Système d'arrêt de chute Conditions d'utilisation des EPI et précaution d'usage (adaptation, entretien, stockage) Support d'assurage horizontal, point d'ancrage, ligne de vie, mode d'emploi et marquage, les nœuds.
	Mise en pratique	Contrôle des EPI. Mise en situation avec ascension verticale en sécurité (facteur 0 et facteur 1). Evolution sur surface horizontale en hauteur sur points d'ancrage. Port des équipements de protection en situation de travail en hauteur (harnais, longe, absorbeur...), déplacement sur ligne de vie. Savoir porter secours à un utilisateur, le mettre en sécurité
	Contrôle des connaissances.	Test d'acquisition de connaissances théoriques Evaluation pratique par le formateur sur site aménagé.

DECOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR DEPHIPRO.FR ou contactez-nous sur centre@dehipro.fr